

Conditions générales de vente

Arrivée et départ :

Emplacements : de 80 à 100m² pour 6 personnes maximum (bébé compris). Les emplacements sont ombragés ou ensoleillés, pour tente, caravane ou camping-car.

La location de l'emplacement commence à 14h et devra être libérée avant 11h. Passé ce délai, une nuit supplémentaire vous sera facturée.

Pour les emplacements avec sanitaire privé, 6 personnes maximum sont acceptées (bébés compris). Les sanitaires : douche, lavabo, eau froide et chaude, WC séparé, évier et Frigo, sont disponibles sur votre emplacement et sont réservés uniquement à votre famille. Une caution de 300€ (ménage et matériel) vous sera demandée à votre arrivée et vous sera restituée à votre départ après vérification.

Locations : elles commencent à 16h00, et doivent être libérées avant 11h00. Lors de l'arrivée, à la remise des clés, une caution de 300€ vous sera demandée. Les locations seront rendues en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux, si cela s'avérait nécessaire. A la remise des clés, après contrôle et en fonction de l'inventaire, la caution vous sera rendue. Dans le cas où la location n'aurait pas été nettoyée avant votre départ, un montant suivant le temps de nettoyage nécessaire vous sera facturé.

Conditions de réservation : Nous renvoyons le Formulaire complété, signé et accompagné d'un acompte.

Emplacements : Le Forfait de base camping : 1 emplacement + 1 véhicule + avec électricité + 1 ou 2 personnes.

Locations : Les hébergements sont entièrement équipés. Le Forfait de base est de 4 à 8 places (bébé compris) selon le type d'hébergement. Le camping La Pinède se réserve le droit de Refuser l'accès au site aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'accueil de l'hébergement loué. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

Conditions de paiement : Emplacements nus, emplacements avec sanitaire privé ou locations :

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées + les frais de dossier vous seront demandés. Un montant qui devra être réglé dès la réservation en remplissant un Formulaire.
- Le solde doit être payé 30 jours avant la date du début du séjour.
- La taxe de séjour municipale est à payer en supplément du 1^{er} avril au 30 septembre (tarif en cours dans la commune des Mathes). En date du 30/09/2014 : 0.44 cts d'euros par personne de plus de 13 ans et par nuit.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.
- Les tarifs indiqués tiennent compte d'un taux de TVA à 10% et peuvent être sujets à modification.
- Tout défaut ou retard de paiement sera considéré comme une annulation.

Modification de votre réservation : Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais supplémentaires, sous réserve de disponibilité et uniquement par courrier écrit.

Interruption de séjour et prestations non utilisées : Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre Part ne pourra donner lieu à un remboursement.

Non-occupation : En cas de retard, l'emplacement réservé est maintenu durant 24h. Passé ce délai, la réservation est annulée ; l'emplacement est alors attribué à un autre client dès le lendemain. La totalité de la somme restée acquise par le camping.

Annulation : En cas d'annulation d'une réservation, celle-ci doit être effectuée par écrit (LR/AR) et envoyée au Camping La Pinède.

Pour les clients ayant souscrit la garantie annulation, le remboursement des sommes versées interviendra aux conditions prévues dans la garantie annulation du camping La Pinède.

Pour les clients n'ayant pas souscrit à la garantie annulation, le montant versé reste acquis quel que soit le motif et la date.

En cas d'annulation du fait du camping La Pinède, sauf cas de Force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

Assurance responsabilité civile : Il appartient aux vacanciers de s'assurer. Le Camping La Pinède décline toute responsabilité en cas de chutes de branches, de pommes de pins, de sève de pins et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du vacancier et en cas d'accident dû au non respect des consignes de sécurité et de vol. Il appartient au locataire de souscrire une assurance en matière de responsabilité civile, dommages, annulation etc.

Extrait du règlement intérieur : Réception ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 en hors saison et de 9h00 à 20h00 du 04/07 au 29/08.

Inscription : Nous nous réservons le droit de ne pas autoriser l'entrée ou le séjour dans le camping, à toute personne dont le comportement pourrait troubler l'ordre public.

L'accès au site n'est autorisé qu'après inscription au bureau d'accueil, sous couvert d'une pièce d'identité. Elle implique l'acceptation du règlement intérieur. Le non-respect du règlement intérieur entraînera l'expulsion ferme et définitive de l'intéressé, sans remboursement.

Les mineurs ne sont pas autorisés sur le site sans la présence d'un membre majeur de la famille proche (Frère, sœur, parents ou grands-parents). La présentation d'une pièce d'identité, du livret de famille ainsi qu'une autorisation parentale signée sera demandée au majeur accompagnant.

Les visiteurs sont admis de 9h à 23h. Ils doivent s'annoncer à l'accueil et s'acquitter de la taxe visiteur (2 à 4 € par personne). Ces visiteurs sont sous la responsabilité des campeurs visités. Ils ne peuvent pas accéder aux divers services du camping (piscine, parc aquatique, animations). Les véhicules des visiteurs doivent rester sur le parking extérieur.

Les piscines : Piscines et toboggans aquatiques ont leur propre réglementation et horaires affichés à chaque entrée. Les shorts, les caleçons et les bermudas de bain sont interdits. Par sécurité, les toboggans accueillent seulement les personnes disposant de toutes leurs capacités physiques et mentales, personnes capables de maîtriser leurs glissades. L'accès est déconseillé aux personnes souffrant de problèmes de dos. L'accès aux prestations aquatiques pour les campeurs est réglementé par le port d'un bracelet inviolable et obligatoire. Ce bracelet est remis avec caution à l'arrivée des campeurs et restitué dès leur départ.

L'accès aux piscines et aux toboggans est interdit aux enfants de moins de 13 ans non accompagnés d'un adulte et il est strictement réservé aux vacanciers de La Pinède.

Respect d'autrui : Les véhicules ne peuvent circuler dans le camping entre 23h30 et 7h00. Le stationnement est réservé à 1 seul véhicule par emplacement ou location (en raison des règles de sécurité et d'évacuation). Le stationnement est interdit sur les emplacements voisins, même vides. Les véhicules supplémentaires doivent rester sur le parking extérieur.

La vitesse est limitée à 10km/h sur l'ensemble du site.

Les appareils de radio, de télévision etc, ne doivent en aucun cas déranger les voisins.

Les sanitaires doivent être maintenus en constant état de propreté par les usagers.

Les plantations florales doivent être respectées. Cueillettes et bouquets sont interdits. Il est également interdit de creuser le sol.

L'étendage du linge se fera sur un séchoir à linge individuel et discret. Aucun fil entre les arbres ou tuteurs dans les plantations ou les clôtures. Les ordures ménagères et déchets devront être conditionnés dans des sacs poubelles fermés et déposés dans les containers situés à l'extérieur du terrain. Le camping procède également au tri sélectif.

Sécurité : Le camping est sous vidéo surveillance (agrément N° 04/3267-DIR 1/BI).

Les barbecues à charbon et électriques sont strictement interdits sur tout le site. Utiliser l'aire à barbecues située au milieu du camping (prévoir sa propre grille de cuisson). Les barbecues à gaz sont autorisés.

La direction est seulement responsable des objets déposés au bureau d'accueil : le campeur garde la responsabilité de sa propre habitation. La détention de substances illicites est interdite. La consommation d'alcool en dehors des emplacements et des lieux prévus à cet effet est formellement interdite sous peine d'expulsion définitive. La surveillance et l'accompagnement des enfants sont obligatoires dans les aires de jeux, piscines, sanitaires etc.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur qui est affiché à l'accueil du camping.

Animaux : Les chiens de catégorie 1 ou 2 sont interdits sur le camping et les chiens de plus de 10 kg. Ils doivent être tatoués, vaccinés (avec la présentation du carnet de santé) et tenus en laisse. Seuls les chiens et chats sont admis. Ils ne doivent en aucun cas être laissés seuls en l'absence de leurs maîtres. Les chiens et chats ne sont pas admis dans les piscines et sanitaires. Un seul animal par emplacement.

Assurance : Le camping décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par des tempêtes ou encore des vols. Il appartient au locataire de souscrire une assurance en matière de responsabilité civile, de dommages, d'annulation etc.

Réclamations : Toute réclamation ne sera traitée qu'avec un courrier avec Accusé de Réception à l'attention de la direction.

Droit à l'image : Lors de votre séjour, vous êtes susceptible d'être pris en photo ou filmé pour la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit, dès votre arrivée à la réception, votre opposition à cette pratique.